

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

70.001

Objet

BUDGET PRIMITIF POUR
L'EXERCICE 1970 - ETAT
DES SUBVENTIONS (ART. 657)

DATE DE CONVOCATION

2 FEVRIER 1970

DATE D'AFFICHAGE

7 FEVRIER 1970

Nombre de conseillers
en exercice 24
Nombre de présents 20
Nombre de votants 21

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix
le six février à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de M. Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. MATRAS, BUJARD, LANUSSE, COLLE, BOUCHET,
NAULIN, BOUDEY, POUGET, GACHET, BROTEAU, Mme BIDEAU
MM. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, DOMEQ, BERLAND, TETARD, STIPAL,
CAMBLONG, NARTEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. BUJARD

Absents : MM.

M TETARD a été élu Secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

DECIDE :

- d'allouer les subventions suivantes au titre de l'exercice 1970.

<u>CHAPITRE 930</u> Personnel Permanent	722
- Subvention à l'Association Nationale d'Etudes Municipales	722
<u>CHAPITRE 940</u> Relations Publiques	25 000
- Comité de Jumelage	25 000
<u>CHAPITRE 943</u> Enseignement	4 000
(Pour voyages fins d'études ou livres de prix)	
- Groupe scolaire de Maine-Geoffroy	500
- 250 F pour Ecole de Garçons } à verser aux - 250 F pour Ecole de Filles } Directeurs	
- Association des Parents d'élèves du Groupe Scolaire Louis Bouchet	500
- 250 pour Ecole de Garçons	
- 250 pour Ecole de Filles	

-Coopérative du Groupe Scolaire La Clairière	500
- 250 pour Ecole de Garçons	
- 250 pour Ecole de Filles	
- Coopérative du Groupe Scolaire Pelletan (2classes de Garçons)	500
- Coopérative Scolaire de l'Ecole Jules Ferry (2 classes de Filles)	500
- Ecole ST JEAN BAPTISTE (1 classe de Garçons - versement à effectuer au Directeur)	250
- CREDIT RESERVE	1 250

<u>CHAPITRE 944</u>	<u>Oeuvres Sociales Scolaires</u>	<u>68 500</u>
---------------------	-----------------------------------	---------------

- Centre Public d'Orientation Scolaire et Professionnelle	250
- Centre Aéré	10 000
- Comité de Patronage des Colonies de Vacances	50 000
- Institut Médico-Pédagogique "Le Manoir Emilie"	1 500
- Croix Rouge (pour garderies)	1 500
Scouts de France	2 000
- Eclaireurs de France	2 000
- Association Unioniste d'Education populaire	1 250

<u>CHAPITRE 945</u>	<u>Sports et Beaux-Arts</u>	<u>197 800</u>
---------------------	-----------------------------	----------------

<u>Encouragement aux Sports</u>	174 550
- Aéro-Club de ROYAN	15 000
- CREDIT RESERVE (à répartir ultérieurement en fonction des activités de chaque Société)	159 550
- <u>Encouragement aux Sociétés Culturelles</u>	23 250
(crédit à répartir ultérieurement en fonction des activités de chaque Société)	

<u>CHAPITRE 951</u>	<u>Subventions à caractère Social</u>	<u>23 070</u>
---------------------	---------------------------------------	---------------

- Amicale du Personnel Communal	6 500
---------------------------------	-------

.....

.....

- CREDIT RESERVE (à répartir ultérieurement en fonction des activités de chaque Société)	16 570
<u>CHAPITRE 953</u> <u>Hygiène et protection Sanitaire</u>	600
- Lutte contre le cancer	600
<u>CHAPITRE 955</u> <u>Aide Sociale</u>	<u>35 000</u>
- Bureau d'Aide Sociale	30 000
- Association Départementale pour l'Aide aux Personnes âgées	5 000
<u>CHAPITRE 961</u> <u>Interventions Economiques Générales</u>	<u>407 500</u>
- Office Municipal du Tourisme	146 000
- Comité pour la Diffusion de l'Art Contemporain (pour organisation du Festival)	180 000
- Foyer des Jeunes	2 000
- CREDIT RESERVE (à répartir ultérieurement en fonction des activités de chaque Société)	79 500
<u>CHAPITRE 962</u> <u>Interventions en matière agricole</u>	<u>200</u>
- Groupement cantonal de Développement agricole	200

Fait et délibéré à ROYAN
Les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre M. les Membres présents.



APPROUVÉ
ROYAN, le 2 MARS 1970
Le Sous-Préfet



Pour extrait conforme
l'Adjoint Délégué,


M. FOUCHE.